

## Questions de l'évaluation

En 2005, la DG AGRI a publié un appel d'offres ouvert dans le but d'évaluer l'efficacité des actions d'information et de promotion cofinancées par l'Union européenne en faveur des produits agricoles sur le marché intérieur et dans certains pays tiers.

Pour le marché intérieur, le contrat a été attribué à l'ADE – Aide à la décision économique, Louvain-la-Neuve, Belgique – tandis que celui pour les pays tiers a été attribué à Eureval C3E de Lyon, France, avec l'aide de TNS Sofres.

Tant pour le marché intérieur que pour les pays tiers, une série de six études d'évaluation seront organisées sur une période de trois ans. Les entreprises sélectionnées baseront leurs évaluations sur une série de questions qui couvriront plusieurs thèmes. D'autres questions pourront être ajoutées et celles posées ci-dessous pourront être adaptées afin de tenir compte des spécificités du secteur ou du pays tiers à évaluer.

Ce questionnaire pourra également se révéler utile pour les organisations proposant potentielles, lorsqu'elles élaboreront leurs programmes, et pour les États membres, lorsqu'ils évalueront l'efficacité des programmes qu'ils auront gérés, contrôlés et/ou cofinancés.

### 1.1 Thème 1 - Cohérence entre les mesures mises en œuvre et les objectifs du règlement

**Question 1.1 - Dans quelle mesure les actions mises en œuvre correspondent-elles aux objectifs généraux du règlement?**

**1.1.1 - Le programme a été conçu de façon à ce que les mesures mises en œuvre visent des objectifs généraux qui correspondent à ceux du règlement.**

- Les objectifs poursuivis par les programmes sont-ils similaires à ceux du règlement?
- Comment les objectifs du programme ont-ils été fixés?
- Les objectifs ont-ils été choisis sur la base d'un programme pilote antérieur?
- Existe-t-il un classement des objectifs?
- Ces objectifs sont-ils quantifiés?
- Le programme inclut-il une stratégie claire?
- Le choix de la série de mesures prévues dans le programme pour atteindre les objectifs a-t-il été expliqué?
- Comment les mesures ont-elles été choisies en vue d'atteindre les objectifs?
- Les parties prenantes ont-elles défini une stratégie lors de la conception des mesures visant à atteindre les objectifs? Ces mêmes mesures seraient-elles choisies aujourd'hui pour atteindre ces objectifs? Pourquoi/pourquoi pas?
- Comment les pays ont-ils été ciblés par le programme choisi?
- Est-il précisé clairement que le programme ne vise pas la promotion d'une marque en particulier et ne vise pas à encourager la consommation de produits sur la base de leur origine spécifique?
- Etc.

**1.1.2 - Durant la mise en œuvre du programme, sa configuration a suivi la logique d'intervention prévue par le règlement.**

- Les objectifs poursuivis et les mesures adoptées pendant la mise en œuvre du programme se sont-ils écartés du plan initial? Si oui, sur quelle base ces objectifs ou ces mesures ont-ils été adaptés ou modifiés durant la mise en œuvre du programme? Y a-t-il eu des transferts de budget entre divers modules du programme pendant sa mise en œuvre?
- Ces modifications des objectifs ou des mesures étaient-elles conformes au règlement?
- Etc.

**Question 1.2 - Quel est le degré d'utilité des lignes directrices et dans quelle mesure ont-elles été appliquées?**

**1.2.1 - Les lignes directrices ont été correctement appliquées.**

- Quels sont les messages et les canaux les plus couramment utilisés? Pourquoi?
- Y a-t-il des variations en ce qui concerne les canaux, les messages à communiquer, les groupes/pays cibles et les objectifs?
- Sur quelle base le choix des canaux, des messages à communiquer, des groupes/pays cibles et des objectifs s'est-il effectué: sur base individuelle ou sur la base d'une combinaison soigneusement étudiée?
- Etc.

**Question 1.3 - Dans quelle mesure le cofinancement de l'UE contribue-t-il à la promotion d'initiatives dans le secteur qui n'auraient jamais vu le jour autrement?**

**1.3.1 - Les campagnes de promotion générique de l'UE n'auraient pas été mises en œuvre sans le cofinancement de l'UE.**

- Ce programme d'information et de promotion aurait-il été mis en œuvre sans le financement de l'UE? Si oui, pourquoi? Comment?
- Le cofinancement communautaire apporte-t-il une quelconque valeur ajoutée à ce programme d'information et de promotion? Comment? Pourquoi?
- Etc.

**1.3.2 – Les campagnes de promotion générique de l'UE sont utiles.**

- Les *organisations professionnelles* ont-elles mis en œuvre des initiatives particulières pour promouvoir le produit en question? Quel est l'avis des *organisations professionnelles* sur les programmes cofinancés par l'UE?
- Que pensent les parties prenantes au sujet de la promotion du produit en question?
- D'autres initiatives non cofinancées ont-elles été mises en œuvre pour promouvoir le produit en question?
- Etc.

## **1.2 Thème 2 – Actions et canaux d’information utilisés et leur rentabilité**

**Question 2.1 - Les différents types de mesures et de canaux d’information utilisés sont-ils efficaces et leurs coûts sont-ils raisonnables par rapport à leurs résultats?**

**2.1.1 - Le rapport entre les coûts et les résultats des mesures correspond aux prévisions.**

- Le rapport coûts/résultats du programme était-il adéquat?
- Les coûts ont-ils été exposés mesure par mesure?
- Comment les parties prenantes (principalement les ministères et les organes compétents) ont-elles sélectionné les programmes en termes de rentabilité lorsque peu ou pas d’estimations des coûts/résultats étaient fournies?
- Le rapport coûts/résultats final (si mentionné) a-t-il été atteint comme prévu?
- Quels facteurs ont favorisé ou freiné cette réalisation?
- Etc.

**2.1.2 - Le rapport entre les coûts et les résultats des actions est conforme aux règles de l’art.**

- Les parties prenantes/experts impliqués dans la conception et la mise en œuvre des programmes estiment-ils que les rapports entre les coûts des mesures et leurs résultats sont conformes aux règles de l’art?
- Etc.

**Question 2.2 - Quelles sont les mesures les plus efficaces sur le plan du rapport coûts/impact si l’on prend en considération les objectifs, les groupes cibles et les caractéristiques particulières des marchés ciblés?**

**2.2.1 – Le rapport entre les coûts des mesures adoptées et l’atteinte des groupes/pays cibles et les effets/impacts est conforme à la base de comparaison qui prend en considération les caractéristiques particulières du marché ciblé.**

- Le programme fournit-il suffisamment d'informations au sujet de l'efficacité des mesures sélectionnées?
- Comment les programmes ont-ils pris en considération les spécificités des marchés ciblés?
- Sur quelle base les mesures ont-elles été choisies en vue de réduire les coûts au minimum et de maximiser leurs effets/impacts?
- Les actions ciblant les différents groupes/pays cibles ont-elles été conçues en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chacun d'eux?
- Existe-t-il des estimations du rapport entre les coûts des mesures et la mesure dans laquelle les groupes/pays cibles ont été atteints et les effets/impacts réalisés?
- Les estimations ont-elles été atteintes?
- Le rapport entre les coûts des mesures et l'atteinte des groupes/pays cibles et les effets et impacts sur ceux-ci est-il conforme à la base de comparaison?
- Etc.

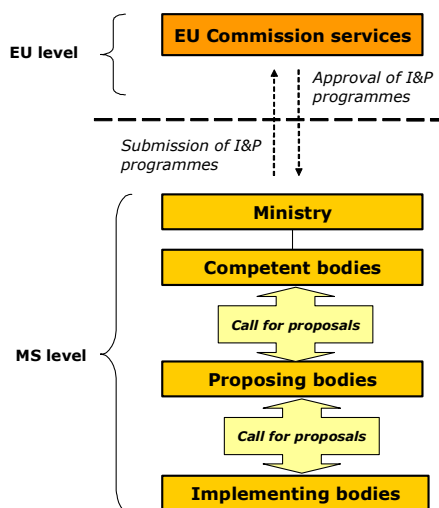
**2.2.2 – Certaines mesures semblent plus efficaces du point de vue du rapport entre leurs coûts et l'atteinte des groupes/pays cibles et leurs effets/impacts en tenant compte des caractéristiques spécifiques du marché ciblé.**

- Quelles sont les mesures les plus efficaces sur le plan de l'information et de la promotion du secteur en question?
- Existe-t-il des estimations du coût des mesures en rapport avec les effets/impacts attendus sur les groupes/pays cibles sélectionnés?
- Etc.

**Question 2.3 - Les méthodes de gestion appliquées sont-elles adéquates et efficaces?**

**2.3.1 - La configuration générale menant du niveau central (CE) aux organes de mises en œuvre favorise la concrétisation des objectifs et l'efficacité.**

**The overall set-up**



- La configuration générale permet-elle un choix optimal des canaux, des groupes/pays cibles, des messages et des objectifs en vue d'atteindre les objectifs au niveau national ou communautaire?
- Cette configuration générale prévoit-elle une procédure de sélection appropriée afin d'atteindre les objectifs poursuivis au niveau national ou européen?
- Quels sont les avantages/contraintes de la configuration générale? Les parties prenantes ont-elles des suggestions pour améliorer les méthodes de gestion?
- La configuration générale génère-t-elle des coûts supplémentaires et ces coûts sont-ils justifiés?
- Etc.

**2.3.2 - Les méthodes de gestion au niveau de la mise en œuvre du programme sont adéquates et efficaces.**

- Les programmes sont-ils bien suivis? Les budgets sont-ils dépensés conformément aux prévisions?
- Y a-t-il une répartition claire des tâches au niveau de la mise en œuvre du programme? Des difficultés de gestion spécifiques se posent-elles (retards, charge administrative, etc.)? Les parties prenantes ont-elles des suggestions pour améliorer la répartition des tâches?
- Les rapports sur l'état d'avancement des travaux sont-ils publiés comme prévu?
- Dans quelle mesure les programmes sont-ils évalués du point de vue des effets/impacts obtenus? En particulier, le programme ou ses mesures ont-ils été évalués du point de vue des groupes/pays cibles atteints ou des impacts/effets obtenus?
- Des rapports d'évaluation externes sont-ils disponibles?
- Les parties prenantes ont-elles des suggestions pour le suivi et/ou l'évaluation des programmes?
- Etc.

### **1.3 Thème 3 - Couverture et contenu des programmes**

**Question 3.1 - Les programmes cofinancés ont-ils une masse critique suffisante et atteignent-ils un public suffisamment large pour être efficaces?**

**3.1.1 - L'atteinte des groupes/pays cibles est conforme aux attentes.**

- Les groupes/pays cibles auxquels l'action s'adressait avaient-ils été suffisamment quantifiés avant que l'action ne soit mise en œuvre?
- Les programmes ont-ils été adaptés sur la base du public escompté après une réduction du budget? Si non, pourquoi?
- Le public (groupes/pays cibles atteints) a-t-il été mesuré?
- Les parties prenantes sont-elles satisfaites du public (groupes/pays cibles) atteint? Pourquoi/pourquoi pas?
- Etc.

**3.1.2 - L'importance des contributions, étant donné les attentes relatives aux groupes/pays cibles atteints, est comparable à d'autres programmes.**

- Les parties prenantes/experts estiment-ils que la contribution apportée par les groupes/pays cibles est conforme à ce qui est habituel pour ce type de campagnes?
- Etc.

**Question 3.2 – Les programmes sont-ils suffisamment adaptés aux besoins des groupes/pays cibles pour être efficaces?**

**3.2.1 - Le programme est conçu et mis en œuvre en tenant compte des différents besoins des groupes/pays cibles.**

- Les parties prenantes/experts estiment-ils que la conception du programme, du point de vue de l'identification des besoins des groupes/pays cibles permet la concrétisation des objectifs poursuivis? Pourquoi/pourquoi pas?
- Les parties prenantes/experts estiment-ils que les produits (résultats) suffisent pour atteindre efficacement les groupes/pays cibles?
- Etc.

**Question 3.3 - Les programmes ont-ils une durée suffisante pour avoir une incidence considérable?**

**3.3.1 - La durée des programmes permet la concrétisation des objectifs.**

- La durée des programmes est-elle jugée suffisante? Pourquoi/pourquoi pas?
- Un programme d'une durée d'un an suffit-il à modifier les habitudes du consommateur? Pourquoi/pourquoi pas?
- Une période de trois ans est-elle suffisamment longue pour modifier les habitudes de consommation d'un groupe/pays cible spécifique (par exemple les jeunes consommateurs)?
- Quelle devrait être la durée optimale des programmes d'information et de promotion dans le secteur en question afin de garantir un changement de comportement chez le consommateur?
- Etc.

**1.4 Thème 4 - Incidence et efficacité des actions**

**Question 4.1 - Dans quelle mesure ces mesures de communication spécifiques contribuent-elles à améliorer l'image des produits communautaires?**

**4.1.1 – La connaissance et l'image des produits communautaires ont été renforcées et améliorées.**

- Les parties prenantes estiment-elles que les campagnes cofinancées ont contribué à renforcer et à *améliorer la connaissance qu'a le consommateur* du produit en question? Pourquoi/pourquoi pas?
- Les parties prenantes estiment-elles que les campagnes cofinancées ont contribué à *renforcer l'image* du produit en question? Pourquoi/pourquoi pas?
- Etc.

**Question 4.2 - Peut-on prouver l'existence d'un quelconque lien entre ces actions de communication et l'évolution de la demande de produits européens?**

**4.2.1 - Les programmes d'information et de promotion ont eu un impact sur la demande de produits communautaires du secteur en question.**

- Les parties prenantes disposent-elles de statistiques relatives à l'évaluation de la demande/des ventes/de la consommation du produit en question dans les pays visés par le programme?
- Les parties prenantes estiment-elles que les campagnes cofinancées ont eu un impact sur la demande/les ventes/la consommation du produit en question?
- Etc.

**Question 4.3 - Dans quelle mesure l'éventail des programmes approuvés constitue-t-il un ensemble cohérent ou une synergie?**

**4.3.1 - Les synergies entre les programmes ont été encouragées avant l'approbation des programmes.**

- Les parties prenantes sont-elles à même d'identifier des synergies entre les programmes cofinancés avant leur approbation?
- Les parties prenantes ont-elles des suggestions à formuler afin de maximiser les synergies entre les programmes cofinancés avant leur approbation?
- Les parties prenantes voient-elles des avantages ou des inconvénients dans ces synergies?
- Etc.

**4.3.2 - Les synergies potentielles entre les programmes ont été exploitées.**

- Les États membres ont-ils défini et mis en œuvre une stratégie spécifique pour promouvoir le produit en question?
- Les parties prenantes sont-elles à même d'identifier et d'exploiter des synergies entre les programmes cofinancés avant leur approbation?
- Les parties prenantes estiment-elles que les programmes sont mis en œuvre en vue de maximiser les synergies? Pourquoi/pourquoi pas?
- Les parties prenantes ont-elles des suggestions à formuler afin de maximiser les synergies entre les programmes?
- Etc.

**4.3.3 - Les programmes évitent les «redondances».**

- Les parties prenantes sont-elles en mesure d'identifier les redondances ou les chevauchements entre les programmes cofinancés?
- Etc.



## **1.5 Thème 5 - Complémentarité entre les programmes des États membres et ceux présentés par les organisations professionnelles**

**Question 5.1 - Dans quelle mesure les programmes cofinancés complètent-ils ceux des États membres ou du secteur privé? Peut-on en dégager des synergies?**

**5.1.1 - Les synergies potentielles entre les programmes cofinancés, ceux des États membres et du secteur privé ont été encouragées et exploitées.**

- Les parties prenantes estiment-elles que les campagnes génériques des programmes cofinancés complètent ou renforcent celles menées par le secteur privé, les régions ou les États membres?
- Les parties prenantes sont-elles en mesure d'identifier des synergies entre des programmes cofinancés et des programmes lancés par des États membres ou par le secteur privé? Ces synergies ont-elles été exploitées?
- Etc.

**5.1.2 - Les programmes cofinancés par l'UE évitent les «redondances» avec des programmes des États membres et/ou du secteur privé.**

- Les parties prenantes sont-elles en mesure d'identifier des redondances ou des chevauchements entre des programmes cofinancés et d'autres initiatives en faveur du secteur en question?
- Etc.

**Question 5.2 - Attend-on des programmes cofinancés qu'ils génèrent un effet multiplicateur?**

**5.2.1 - Les programmes cofinancés par l'UE ont généré des effets de levier.**

- Les parties prenantes estiment-elles que les programmes auraient-été différents sans cofinancement pour ce qui est des messages communiqués, des canaux utilisés, des groupes ciblés ou des objectifs poursuivis?
- Les parties prenantes estiment-elles que les programmes auraient bénéficié d'un budget plus limité sans le cofinancement de l'UE?
- Les parties prenantes estiment-elles que les programmes cofinancés par l'UE ont contribué au développement d'autres programmes non cofinancés par l'UE?
- Les parties prenantes estiment-elles que les programmes cofinancés par l'UE ont encouragé la coopération au niveau communautaire? Comment? Pourquoi?
- Etc.